

Le coût d'un chien guide ou d'assistance s'élève à 25'000.- francs environ qui comprennent son acquisition, sa formation, sa nourriture, son équipement ainsi que les frais vétérinaires.

Nous nous engageons auprès des personnes handicapées à trouver le financement nécessaire.

Nous avons besoin de votre aide

Vos dons serviront à la formation de chiens guides d'aveugles ou d'assistance pour les personnes handicapées moteur.

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de bénévoles de l'Autre Regard et participer à la vie de notre association en devenant membre actif.

Merci de votre générosité

Vos dons permettront à des personnes aveugles ou malvoyantes et à des personnes handicapées moteur de retrouver de l'autonomie..

Important

Les dons que vous versez à l'Autre Regard sont déductible de vos impôts..

Pour la formation de chiens guide d'aveugles et d'assistance aux personnes handicapées



L'autre regard

Association pour l'aide par le chien aux personnes souffrant de handicaps

10, chemin de la Pommeraie
1226 Thônex
Tél. 022 348 08 49

Internet: www.lautre-regard.ch
e-mail: lautreregard@lautre-regard.ch
CB Raiffeisen d'Arve et Lac 12-6616-4

Pour cela, il vous suffit de nous contacter au :
Tél. **022 348 08 49**
e-mail: lautreregard@lautre-regard.ch

L'autre regard



www.lautre-regard.ch

Association pour l'aide par le chien aux personnes souffrant de handicaps



*Notre chien c'est
notre indépendance*

Un autre regard sur le handicap

L'indépendance pour **325'000** aveugles et malvoyants et **200'000** personnes en fauteuils roulants.

Les actes les plus simples de la vie quotidienne mettent trop souvent la personne handicapée devant le choix soit de recourir à l'assistance d'une tierce personne soit de renoncer.

Une troisième solution existe : le chien guide ou d'assistance pour personne handicapée physique ou sensoriel.

Par sa formation spécifique le chien d'assistance apporte à la personne handicapée la possibilité d'accéder à cette indépendance.

Autonomie

Donner à la personne handicapée les moyens de devenir autonome en participant très tôt à la formation de son chien, dans son cadre de vie habituel, en lui donnant les connaissances nécessaires pour faire de son animal, non une prothèse, mais un auxiliaire de vie.

Différence

Respecter la différence de la personne handicapée en définissant avec elle ses besoins, en adaptant la formation de son chien à ses spécificités, en lui permettant de choisir son chien, en l'associant à toutes les étapes de l'apprentissage de celui-ci.

La socialisation de base et la formation spécifique sont les fondements de notre démarche.

Notre vision

L'approche novatrice et efficace de notre méthode, qui donne à la personne handicapée les moyens de tisser très tôt des liens de complicité avec son chien, permettant ainsi de gagner un temps précieux et de bénéficier d'un chien opérationnel dès l'âge de 18 mois environ.

